



Canada

Régate internationale CORK et Championnat jeunesse de Voile Canada, Club 420, **International 420**

CORK/Sail Kingston

26 au 29 juillet 2021
Port olympique de Portsmouth
Kingston (Ontario), Canada

Avis de course (ADC)

Révision 1 a supprimé la classe International 420 (23 juin 2021)

Révision 2 a ajouté arrivée anticipée sur place (19 juillet 2021)

La mention « *[NP]* » dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cette règle modifie la RCV 60.1(a).

1 RÈGLES

- 1.1 La régates est assujettie aux exigences énoncées dans les *Règles de course à la voile* (RCV).
- 1.2 *[DP]* La RCV 40.1 s'applique et est modifiée de manière à être applicable en tout temps sur l'eau.
- 1.3 Il est possible que des mesures doivent être prises à l'avance pour respecter la prescription nationale ci-après.
RCV 46 – Personne responsable – *Voile Canada prescrit que si la personne désignée responsable est ressortissante du Canada, elle doit être membre de Voile Canada par l'entremise d'un club affilié à Voile Canada ou par celle de son association provinciale de voile.*
- 1.4 L'annexe P « Procédures spéciales pour la RCV 42 » des RCV s'applique.
- 1.5 L'annexe T « Conciliation » des RCV s'applique.
- 1.6 Les prescriptions de Voile Canada peuvent être consultées à l'adresse https://fr.sailing.ca/uploads/2020/09/Sail-Canada-Prescriptions-to-the-RRS_2021-2024_FR.pdf.
- 1.7 *[DP]* Les protocoles relatifs à la COVID-19 peuvent être publiés en tout temps. Ils contiendront de l'information à propos du moment de leur entrée en vigueur et préciseront s'ils ont le statut de règle.
- 1.8 Le code de conduite de la Régate CORK (en anglais) s'applique (<http://www.cork.org/wp-content/uploads/2021/06/CODE-OF-CONDUCT-v21.02.05.pdf>).

CORK/Sail Kingston

Portsmouth Olympic Harbour 53 Yonge St. Kingston, ON, K7M 6G4

Phone: (613) 545-1322 Email: sail@cork.org

2 INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Les instructions de course seront les instructions de l'annexe S des RCV, les instructions de course types et les instructions de course supplémentaires (ICS) qui seront affichées sur le tableau officiel d'information en ligne.

3 COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information en ligne peut être consulté à l'adresse suivante :

<https://www.racingrulesofsailing.org/documents/1583/event>.

3.2 *[DP]* Sauf dans une situation d'urgence, lorsqu'il est en course, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 AVIS CONCERNANT LA COVID-19

4.1 Il est dans l'intention et l'objectif de l'autorité organisatrice de tenir la présente compétition tel que prévu. La pandémie de COVID-19 n'est manifestement pas terminée, et de nombreuses restrictions de voyage s'appliquent depuis quelque temps déjà. Bien que les organisateurs croient que la situation ira en s'améliorant, des changements pourraient tout de même survenir au cours des prochaines semaines. L'évolution des conditions fait l'objet d'un suivi serré, et toute décision ayant une incidence sur le programme de la compétition sera annoncée aux concurrents inscrits le plus rapidement possible.

4.2 Les organisateurs de la compétition ne sont pas en mesure d'offrir des garanties en ce qui concerne les restrictions de voyage auxquelles certaines personnes pourraient être assujetties à un moment ou un autre. Dans le cadre du processus de demande et d'inscription, **il incombe à chaque concurrent d'examiner sa propre situation et de prendre les décisions logistiques et financières qui s'imposent compte tenu de sa capacité à participer et des risques pouvant se rattacher à ce choix.**

5 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

5.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes Club 420 ~~et International 420~~.

5.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire en ligne et en le soumettant par l'entremise du site Web de la compétition (www.cork.org).

5.3 Tout concurrent âgé de moins de 18 ans doit fournir un formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques rempli par un PARENT/TUTEUR (annexe 1). Tout concurrent âgé de 18 ans ou plus doit remplir et fournir un formulaire de renonciation et de décharge de responsabilité (annexe 2). (Si le formulaire de renonciation est approuvé pour un membre du personnel de soutien et un concurrent, il doit être modifié afin de s'appliquer au concurrent et au personnel de soutien.)

5.4 Processus d'inscription

- En raison de la COVID-19, il est possible que le nombre d'inscriptions soit limité pour cette compétition.
- Le processus d'inscription est détaillé ici (lien vers le document décrivant le système d'inscription de VC).
- Le formulaire d'attestation relatif à la COVID-19 doit être rempli et soumis avant la compétition (annexe 5).
- La liste de vérification doit être présentée au point d'enregistrement de la régata, dans l'aire de stationnement des bateaux.

5.5 Exigences de sécurité quotidiennes en lien avec la participation

- Le formulaire d'attestation quotidien doit être rempli (annexe 6).
- Le processus d'enregistrement/de sortie quotidien décrit dans les ICS doit être respecté.

6 DROITS D'INSCRIPTION ET REMBOURSEMENTS

6.1 Les droits d'inscription s'élèvent à 435 \$ CAN + TVH (13 %) par bateau.

6.2 Les droits d'inscription couvrent la participation à la course, les frais de 25 \$ par personne pour la participation à une régata de Voile Canada et un article souvenir.

6.3 Si l'organisation (CORK) annule ou reporte la compétition, tous les droits seront remboursés, à l'exception des frais bancaires.

6.4 Tous les droits (à l'exception des frais bancaires) payés pour les bateaux seront remboursés si les bateaux en question annulent leur inscription avant le 20 juillet 2021.

CORK/Sail Kingston

Portsmouth Olympic Harbour 53 Yonge St. Kingston, ON, K7M 6G4

Phone: (613) 545-1322 Email: sail@cork.org

7 [DP] PUBLICITÉ

7.1 Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. En cas d'infraction, la règle 20.9.2 de World Sailing s'applique.

8 QUALIFICATIONS ET FINALES

8.1 La régata pourra comprendre une épreuve de qualification et une finale. La décision sera annoncée le **21 juillet 2021**.

9 PROGRAMME

Date	Heure	Activité
Lundi 26 juillet Dimanche 25 juillet		Les concurrents peuvent accéder à l'installation. S'ils arrivent avant cette date, ils devront en informer le bureau de la marina du Port olympique de Portsmouth (POP) et pourraient devoir s'acquitter de droits quotidiens.
Lundi 26 juillet	9 h à 11 h	Inscription et enregistrement des concurrents et des entraîneurs au POP (bureau d'inscription de la Régate CORK).
	11 h	Activité de bienvenue
	11 h 15	Réunion des entraîneurs
	13 h	Signal d'avertissement de la 1 ^{re} course de la journée (deux courses au programme)
Mardi 27 juillet	9 h 15	Réunion des entraîneurs
	11 h	Signal d'avertissement de la 1 ^{re} course de la journée (trois courses au programme)
Mercredi 28 juillet	9 h 15	Réunion des entraîneurs
	11 h	Signal d'avertissement de la 1 ^{re} course de la journée (trois courses au programme)
Jeudi 29 juillet	9 h 15	Réunion des entraîneurs
	11 h	Signal d'avertissement de la 1 ^{re} course de la journée (trois courses au programme)
	15 h	Aucun signal d'avertissement après cette heure
	Après les courses	Remise des prix

9.1 Le comité de course peut présenter une course additionnelle lors d'une journée donnée, pourvu qu'il n'y ait pas plus d'une course qui soit disputée avant la date et l'heure prévues.

10 INSTALLATION

10.1 La compétition se déroulera dans le lac Ontario, au sud du Port olympique de Portsmouth.

11 PARCOURS

11.1 Les concurrents navigueront sur des parcours au vent-sous le vent ou en trapèze.

12 POINTAGE

12.1 Une course est requise pour constituer une série.

12.2 Si moins de cinq courses sont validées, le score d'un bateau pour la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

12.3 Si de cinq à onze courses sont validées, le score d'un bateau pour la série sera le total de ses scores dans toutes les courses, en retirant son plus mauvais score.

12.4 Onze courses sont inscrites au programme.

13 [DP] [NP] PERSONNEL DE SOUTIEN ET BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

13.1 En raison de la COVID-19, des restrictions s'appliquent au nombre de personnes pouvant être présentes sur le site de la compétition et près du parcours en tant que personnel de soutien. Les modalités d'accès apparaissant sur le bon d'inscription sont celles qui sont décrites au point 5.4 de l'ADC. Les membres du personnel de soutien devront s'inscrire en ligne, et si leur demande est approuvée, ils devront soumettre un formulaire (annexe 4) énumérant les bateaux à qui ils fourniront du

soutien. Ce document devra être présenté au point d'enregistrement situé dans l'aire de stationnement des bateaux.

13.2 Tous les membres du personnel de soutien devront se conformer aux règles de la Régate CORK (en anglais) pour le personnel de soutien : <http://www.cork.org/wp-content/uploads/2021/06/CORK-Support-Team-Regulations-v2.pdf>.

13.3 Les entraîneurs et les accompagnateurs sont tenus de syntoniser le canal de la régate CORK sur leur radio VHF et de répondre à toute demande d'assistance, s'il y a lieu. Le canal VHF sera indiqué dans les ICS.

13.4 On s'attend à ce que les entraîneurs assistent à la réunion des entraîneurs à tous les matins. Les ICS peuvent contenir des exigences additionnelles pour le personnel de soutien sur l'eau.

14 [DP] AMARRAGE

14.1 Les bateaux doivent demeurer dans l'espace qui leur a été assigné dans l'aire de stationnement.

15 DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET ÉNONCÉ CONCERNANT LES RISQUES

La RCV 3 mentionne ce qui suit : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester *en course* relève de sa seule responsabilité. » Compte tenu des circonstances dans lesquelles elle est pratiquée, la voile est un sport imprévisible qui comporte une part de risque inhérent. En participant à l'événement, tous les concurrents acceptent et reconnaissent :

- (a) que la pratique de la voile présente un risque inhérent pour les concurrents, leur équipage et leur bateau, et qu'ils acceptent d'assumer ce risque en prenant part à l'événement;
- (b) qu'ils sont responsables de leur sécurité et de celle de leur équipage, de leur bateau et de toute autre propriété, tant à terre que sur l'eau;
- (c) qu'ils sont responsables de tout dommage, blessure ou perte causé par leurs propres actions ou omissions;
- (d) que leur bateau doit être en bon état et doté de l'équipement requis pour participer à l'événement, et qu'ils doivent eux-mêmes être aptes à prendre part à l'événement;
- (e) que la présence d'une équipe de gestion de course, de bateaux patrouilleurs et d'autres officiels et bénévoles désignés par les organisateurs de l'événement ne les dégage pas de leurs responsabilités;
- (f) que l'étendue de l'assistance qui peut être procurée par le bateau patrouilleur est assujettie à des contraintes pratiques, particulièrement lorsque les conditions météo sont extrêmes.

16 ASSURANCE

16.1 Chaque bateau doit avoir une assurance responsabilité civile contractée auprès d'une tierce partie. Il n'incombe pas à l'autorité organisatrice de vérifier qu'un bateau a bien souscrit à une telle assurance.

17 PRIX

17.1 Les organisateurs de la Régate CORK remettront une variété de prix, selon le nombre de concurrents formant la flotte. Certaines associations de classe pourraient également décerner leurs propres prix.

17.2 Les concurrents nés en 2003 et après sont admissibles pour les prix du Championnat national jeunesse de Voile Canada. Ces prix sont décernés en fonction des résultats au classement général; les pointages ne sont pas soumis à un nouveau calcul.

17.3 Des médailles seront remis aux équipages des trois bateaux occupant le sommet du classement du Championnat national jeunesse de Voile Canada.

17.4 Voile Canada décernera les prix du Championnat jeunesse de Voile Canada.

17.5 D'autres prix pourraient également être décernés.

18 [DP] SENSIBILISATION AUX COMMOTIONS CÉRÉBRALES

18.1 Certaines dispositions de la *Loi Rowan* s'appliquent. Voir le site Web d'Ontario Sailing (en anglais) pour les plus récentes informations et exigences : <https://ontariosailing.ca/concussion-information/>.

18.2 Les concurrents et le personnel de soutien âgés de moins de 26 ans doivent :

- confirmer avoir lu la ressource de sensibilisation aux commotions cérébrales approuvée par le ministère;

- confirmer avoir lu le code de conduite des athlètes en cas de commotion cérébrale (en anglais) d'Ontario Sailing et avoir accepté de s'y conformer.

19 RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

19.1.1 Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le bureau de la Régate CORK par courriel (sail@cork.org) ou par téléphone (+1-613-545-1322).

19.2 Des renseignements utiles à propos de l'hébergement, des voyages, de la location de bateaux, des services liés à l'équipement et des divertissements offerts dans la région peuvent être trouvés (en anglais) sur le site www.cork.org.

19.2.1 Pour savoir si des bateaux sont offerts en location, consulter la page (en anglais) <http://www.cork.org/charter-boats/>.

20 CONSENTEMENT RELATIF À L'UTILISATION DES PHOTOS ET DES VIDÉOS

20.1 En prenant part à l'événement, les concurrents consentent, sans aucune exception, à ce que toute photographie ou vidéo les montrant, eux ou le bateau qu'ils utilisent lors de la compétition, puisse être publiée dans tout média, que ce soit à des fins éditoriales ou publicitaires ou pour un usage dans la presse, et ce, sans exiger de compensation.

Annexe 1

Le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques pour les PARENTS/TUTEURS peut être consulté ici :

Lorsque le document sera approuvé (la date limite pour les rétroactions du comité est le jeudi 10 juin)



FORMULAIRE DE RECONNAISSANCE ET D'ACCEPTATION DES RISQUES POUR LES PARENTS/TUTEURS

Obligatoire pour tous les concurrents et accompagnateurs âgés de moins de 18 ans

Épreuve : _____

Nom du concurrent ou de l'accompagnateur (mineur) :

Classe : _____

Numéro de voile : _____

RAPPEL : LA RCV 4 STIPULE CECI : « LA DÉCISION D'UN BATEAU DE PARTICIPER À UNE COURSE OU DE RESTER EN COURSE RELÈVE DE SA SEULE RESPONSABILITÉ. »

Le présent document doit être signé par le père, la mère ou

le tuteur de tout concurrent ou accompagnateur âgé de moins de 18 ans (le « participant » ou le « mineur »). Les termes « personnel de soutien » et « accompagnateur » désignent toute personne inscrite en cette qualité auprès de l'autorité organisatrice de l'événement, y compris les chefs d'équipe, entraîneurs, parents ou autres personnes dont le rôle consiste à fournir du soutien à un concurrent.

EN SIGNANT LE PRÉSENT DOCUMENT, VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ TOUS LES RISQUES INHÉRENTS À LA PARTICIPATION DU MINEUR À L'ÉVÉNEMENT, QUE CE SOIT SUR L'EAU OU À TERRE.

En contrepartie de la participation du mineur à

l'événement susmentionné (« l'événement ») qui est présenté par CORK/Sail Kingston Inc. (« l'organisation »), j'accepte (moi, ainsi que mes héritiers, représentants successoraux et personnels, exécuteurs testamentaires, administrateurs et ayants droit) les conditions décrites ci-après (« l'entente ») :

1. **RÈGLES ET RÈGLEMENTS** : Il est convenu que le participant se conformera aux règles, règlements et politiques de l'organisation (et de toute association de classe ou de voile dont les règles s'appliquent à l'événement), y compris toutes les mesures de sécurité liées à la COVID-19 imposées par l'organisation.
2. **ASSERTIONS PARTICULIÈRES** : Je suis le parent ou le tuteur légal du participant; ledit participant est apte à prendre part à l'événement; son bateau est en bon état et dispose de l'équipement nécessaire pour participer à l'événement; la présence d'une équipe de gestion de course, de bateaux patrouilleurs et d'autres officiels et bénévoles désignés par les organisateurs de l'événement ne nous dégage pas, le participant et moi, de nos responsabilités; l'étendue de l'assistance qui peut être procurée par le

bateau patrouilleur est assujettie à des contraintes pratiques, particulièrement lorsque les conditions météo sont extrêmes.

3. **CONTRÔLE DE DOPAGE** : J'accepte que le mineur se soumette à la procédure de contrôle de dopage si on lui en fait la demande; cette procédure consiste à fournir un échantillon d'urine en présence d'un observateur, lequel échantillon sera analysé dans un laboratoire accrédité.
4. **RECONNAISSANCE DES RISQUES** : Je reconnais, en toute connaissance de cause, les risques inhérents à la pratique de la voile et au fait d'être présent lors de l'événement, et je reconnais que la participation à tout événement comporte des risques et des dangers, y compris : blessures graves (p. ex., fracture, blessure à la tête ou au cou), hypothermie (causée par l'eau froide ou l'air froid), commotion cérébrale, maladie, traumatisme, handicap permanent, paralysie et décès; perte d'effets personnels ou dommages causés auxdits effets; exposition à des conditions ou à des circonstances extrêmes; accidents impliquant d'autres participants, du personnel œuvrant pour l'événement, des bénévoles ou des spectateurs; contact ou collision avec d'autres participants ou des obstacles naturels ou artificiels; conditions météorologiques défavorables; problèmes relatifs à l'installation et conditions du site; niveaux d'aptitude variables des participants; situations indépendantes de la volonté des organisateurs de l'événement et de l'équipe de gestion de la compétition; autres risques et dangers indéterminés, difficilement prévisibles et présentement inconnus (« **risques** »).
5. **ACCEPTATION DES RISQUES** : Je comprends que les risques peuvent être causés en tout ou en partie par, ou en découler directement ou indirectement, de la négligence de la part du participant ou les actes ou les omissions du participant ou des autres personnes prenant part à l'événement, et j'assume en toute connaissance de cause lesdits risques et la responsabilité de tout préjudice, dommage, perte ou frais encouru par le participant en raison de sa participation à l'événement, que ce soit sur l'eau ou à terre. J'accepte en outre d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout préjudice causé par le participant lors de l'événement.
6. **CONFIRMATION RELATIVE À LA SENSIBILISATION AUX COMMOTIONS CÉRÉBRALES** : J'ai lu la ressource de sensibilisation aux commotions cérébrales approuvée par le gouvernement de l'Ontario (<https://ontariosailing.ca/concussion-information/>), et j'ai lu le code de conduite en cas de commotion cérébrale d'Ontario Sailing et accepté de m'y conformer.
7. **UTILISATION DES PHOTOS ET DES VIDÉOS** : Je consens, sans aucune exception, à ce que toute photographie ou vidéo montrant le participant ou le bateau qu'il utilise lors de la compétition puisse être publiée par l'organisation et ses mandataires dans tout média, que ce soit à des fins éditoriales ou publicitaires ou pour un usage dans la presse, et ce, sans exiger de compensation.
8. **ENTENTE COMPLÈTE ET AUTONOMIE DES DISPOSITIONS** : La présente entente constitue la totalité de l'accord entre les parties concernant les points mentionnés, et aucune observation, déclaration ou incitation verbale n'a été faite hors du cadre de la présente entente. Si une disposition de la présente entente est jugée illégitime, nulle ou, pour quelque motif que ce soit, inexécutable, ladite disposition sera considérée comme étant dissociable de la présente entente et n'aura pas d'incidence sur la validité et le caractère exécutoire des autres dispositions.
9. **LOIS ET COMPÉTENCE APPLICABLES** : La présente entente est régie par les lois de l'Ontario (et les lois canadiennes qui s'appliquent à cet égard). Les parties se soumettent expressément à la compétence exclusive des tribunaux de l'Ontario en ce qui concerne tout différend pouvant découler de la présente entente et/ou de la participation à l'événement.

Pendant l'événement (**cocher ce qui s'applique**) :

[] Je serai responsable du mineur tout au long de la régates et, pendant qu'il sera sur l'eau, je serai disponible sur le site de la régates (autant à terre que sur l'eau).

[] La personne nommée ci-dessous, qui a accepté de tenir lieu de parent au mineur, sera responsable du mineur tout au long la régates et, pendant que le mineur sera sur l'eau, sera disponible sur le site de la régates (autant à terre que sur l'eau). SI LA PERSONNE AGIT *IN LOCO PARENTIS* (TIENT LIEU DE PARENT), VOUS DEVEZ REMPLIR L'ENCADRÉ CI-DESSOUS ET DEMANDER À LADITE PERSONNE D'APPOSER SA SIGNATURE À L'ENDROIT INDIQUÉ.

J'AI LU LE PRÉSENT DOCUMENT DANS SON ENTIÈRETÉ AVEC ATTENTION, J'EN COMPRENDS TOUTES LES MODALITÉS, ET JE SAIS QU'IL CONTIENT UNE ACCEPTATION DES RISQUES, UNE RENONCIATION ET UNE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ.

En apposant ma signature ci-dessous, j'accepte de me conformer aux modalités de la présente entente en ce qui a trait à la participation du mineur à l'événement.

Nom du parent/tuteur : _____

Adresse : _____ Téléphone/cellulaire : _____

Signature du parent/tuteur : _____

Date : _____

S'IL Y A LIEU, VEUILLEZ REMPLIR CETTE SECTION ET DEMANDER À LA PERSONNE DÉSIGNÉE POUR AGIR *IN LOCO PARENTIS* (C.-À-D. TENIR LIEU DE PARENT) D'APPOSER SA SIGNATURE CI-DESSOUS.

En contrepartie de la participation du mineur à l'événement, j'accepte de tenir lieu de parent auprès du mineur, et je reconnais et j'accepte que :

- le mineur se conformera aux règles, règlements et politiques de l'organisation (et de toute association de classe ou de voile dont les règles s'appliquent à l'événement), y compris toutes les mesures de sécurité liées à la COVID-19 imposées par l'organisation;
- je serai responsable du mineur tout au long la régates et, pendant qu'il sera sur l'eau, je serai disponible sur le site de la régates (autant à terre que sur l'eau).

Nom de la personne nommée pour agir *in loco parentis* :

Téléphone/cellulaire : _____

Signature de la personne agissant *in loco parentis* : _____

Date : _____

Annexe 2

Une fois approuvé, le formulaire de renonciation et de décharge de responsabilité pour les personnes de 18 ans et plus pourra être consulté ici :

Lorsque le document sera approuvé (la date limite pour les rétroactions du comité est le jeudi 10 juin)



FORMULAIRE DE RENONCIATION ET DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

pour tous les concurrents et accompagnateurs âgés de 18 ans et plus

Épreuve : _____

Nom du concurrent ou de l'accompagnateur dont la signature apparaît au bas du document :

Classe : _____

Numéro de voile : _____

RAPPEL : LA RCV 4 STIPULE CECI : « LA DÉCISION D'UN BATEAU DE PARTICIPER À UNE COURSE OU DE RESTER EN COURSE RELÈVE DE SA SEULE RESPONSABILITÉ. »

Les termes
« personnel de
soutien » et

« accompagnateur » désignent toute personne inscrite en cette qualité auprès de l'autorité organisatrice de

EN SIGNANT LE PRÉSENT DOCUMENT, VOUS DÉCHARGEZ LA RÉGATE CORK ET SON PERSONNEL DE TOUTE RESPONSABILITÉ, QUELLE QU'EN SOIT LA NATURE, EN CAS DE LÉSION CORPORELLE, DE DOMMAGE MATÉRIEL OU DE DÉCÈS, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET SURVENANT SUR L'EAU OU À TERRE, Y COMPRIS ET SANS EXCLURE D'AUTRES POSSIBILITÉS, LA NÉGLIGENCE PASSIVE OU ACTIVE DES PARTIES RENONCIATAIRES.

l'événement, y
compris les
chefs d'équipe,
entraîneurs,
parents ou
autres
personnes dont

le rôle consiste à fournir du soutien à un concurrent.

En contrepartie de ma participation à l'événement susmentionné (« l'événement ») qui est présenté par CORK/Sail Kingston Inc. (« l'organisation »), j'accepte (moi, ainsi que mes héritiers, représentants successoraux et personnels, exécuteurs testamentaires, administrateurs et ayants droit) les conditions décrites ci-après (« l'entente »):

1. **RÈGLES ET RÈGLEMENTS** : J'accepte de me conformer aux règles, règlements et politiques de l'organisation (et de toute association de classe ou de voile dont les règles s'appliquent à l'événement), y compris toutes les mesures de sécurité liées à la COVID-19 imposées par l'organisation.
2. **ASSERTIONS PARTICULIÈRES** : Mon bateau est en bon état et dispose de l'équipement nécessaire pour participer à l'événement, et je suis moi-même apte à participer; la présence d'une équipe de gestion de course, de bateaux patrouilleurs et d'autres officiels et bénévoles désignés par les organisateurs de

l'événement ne me dégage pas de mes responsabilités; l'étendue de l'assistance qui peut être procurée par le bateau patrouilleur est assujettie à des contraintes pratiques, particulièrement lorsque les conditions météo sont extrêmes.

3. **RECONNAISSANCE DES RISQUES** : Je reconnais, en toute connaissance de cause, les risques inhérents à la pratique de la voile et au fait d'être présent lors de l'événement, et je reconnais que la participation à tout événement comporte des risques et des dangers, y compris : blessures graves (p. ex., fracture, blessure à la tête ou au cou), hypothermie (causée par l'eau froide ou l'air froid), commotion cérébrale, maladie, traumatisme, handicap permanent, paralysie et décès; perte d'effets personnels ou dommages causés auxdits effets; exposition à des conditions ou à des circonstances extrêmes; accidents impliquant d'autres participants, du personnel œuvrant pour l'événement, des bénévoles ou des spectateurs; contact ou collision avec d'autres participants ou des obstacles naturels ou artificiels; conditions météorologiques défavorables; problèmes relatifs à l'installation et conditions du site; niveaux d'aptitude variables des participants; situations indépendantes de la volonté des organisateurs de l'événement et de l'équipe de gestion de la compétition; autres risques et dangers indéterminés, difficilement prévisibles et présentement inconnus (« **risques** »).
4. **ACCEPTATION DES RISQUES** : Je comprends que les risques peuvent être causés en tout ou en partie par, ou en découler directement ou indirectement, ma négligence ou mes actes ou omissions ou ceux des autres personnes prenant part à l'événement, ou la négligence ou les omissions des parties renonciataires (voir la définition fournie plus bas) et j'assume en toute connaissance de cause lesdits risques et la responsabilité de tout préjudice, dommage, perte ou frais que je pourrais encourir en raison de ma participation à l'événement. J'accepte en outre d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout préjudice qui aurait été causé par moi ou par toute personne me représentant et agissant selon mes vœux et ma volonté lors de l'événement.
5. **DÉCHARGE** : Je dégage de toute responsabilité et renonce à toute demande d'indemnités à l'encontre de l'organisation et de ses dirigeants, administrateurs, employés, bénévoles et mandataires (les « parties renonciataires ») relativement aux obligations, réclamations, demandes, causes d'action, préjudices, pertes ou dépenses (y compris les frais de justice et les honoraires d'avocat raisonnables) de quelque nature que ce soit (« responsabilité ») qui peuvent, de quelque manière que ce soit, découler de ou être lié à ma participation à l'événement, y compris les poursuites en responsabilité résultant en tout ou en partie de la négligence ou de l'omission passive ou active des parties renonciataires.
6. **CONFIRMATION RELATIVE À LA SENSIBILISATION AUX COMMOTIONS CÉRÉBRALES** : [Ce point s'applique uniquement aux personnes âgées de moins de 26 ans.] J'ai lu la ressource de sensibilisation aux commotions cérébrales approuvée par le gouvernement de l'Ontario (<https://ontariosailing.ca/concussion-information/>), et j'ai lu le code de conduite en cas de commotion cérébrale d'Ontario Sailing et accepté de m'y conformer.
7. **UTILISATION DES PHOTOS ET DES VIDÉOS** : Je consens, sans aucune exception, à ce que toute photographie ou vidéo me montrant, moi ou le bateau que j'utilise lors de la compétition, puisse être publiée par l'organisation et ses mandataires dans tout média, que ce soit à des fins éditoriales ou publicitaires ou pour un usage dans la presse, et ce, sans exiger de compensation.
8. **ENTENTE COMPLÈTE ET AUTONOMIE DES DISPOSITIONS** : La présente entente constitue la totalité de l'accord entre les parties concernant les points mentionnés, et aucune observation, déclaration ou incitation verbale n'a été faite hors du cadre de la présente entente. Si une disposition de la présente entente est jugée illégitime, nulle ou, pour quelque motif que ce soit, inexécutable, ladite disposition sera considérée comme étant dissociable de la présente entente et n'aura pas d'incidence sur la validité et le caractère exécutoire des autres dispositions.
9. **LOIS ET COMPÉTENCE APPLICABLES** : La présente entente est régie par les lois de l'Ontario (et les lois canadiennes qui s'appliquent à cet égard). Les parties se soumettent expressément à la compétence

exclusive des tribunaux de l'Ontario en ce qui concerne tout différend pouvant découler de la présente entente et/ou de ma participation à l'événement.

J'AI LU LE PRÉSENT DOCUMENT DANS SON ENTIÈRETÉ AVEC ATTENTION, J'EN COMPRENDS TOUTES LES MODALITÉS, ET JE SAIS QU'IL CONTIENT UNE ACCEPTATION DES RISQUES, UNE RENONCIATION ET UNE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ.

En apposant ma signature ci-dessous, j'accepte de me conformer aux modalités de la présente entente en ce qui a trait à ma participation à l'événement.

Signature du participant : _____ Date : _____

Régate internationale CORK et Championnat jeunesse de Voile Canada – Liste de vérification des concurrents des classes Club 420 et International 420



Nom du barreur : _____

Nom de l'équipier : _____

N° de cellulaire : _____

N° de voile : _____

Classe : Club 420 International 420

SÉCURITÉ

Nos bateaux respectent l'exigence des règles de la classe pour la fixation d'un câble de remorquage sur le mât.

CODE DE CONDUITE DE LA RÉGATE CORK

Nous avons lu et compris le code de conduite de la Régate CORK.

FORMULAIRE D'ATTESTATION RELATIF À LA COVID-19 À REMPLIR AVANT L'ÉVÉNEMENT

Nous avons soumis le formulaire d'attestation relatif à la COVID-19 devant être rempli avant l'événement.

POUR LES BARREURS ÂGÉS DE MOINS DE 18 ANS

J'ai, en tant que parent/tuteur du participant, lu, compris et signé le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques pour les PARENTS/TUTEURS.

Nom du parent/tuteur :

Signature et n° de cellulaire du parent/tuteur :

POUR LES ÉQUIPIERS ÂGÉS DE MOINS DE 18 ANS

J'ai, en tant que parent/tuteur du participant, lu, compris et signé le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques pour les PARENTS/TUTEURS.

Nom du parent/tuteur :

Signature et n° de cellulaire du parent/tuteur :

POUR LES BARREURS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

J'ai lu, compris et signé le formulaire de renonciation et de décharge de responsabilité.

Signature et n° de cellulaire du barreur :

POUR LES ÉQUIPIERS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS

J'ai lu, compris et signé le formulaire de renonciation et de décharge de responsabilité.

Signature et n° de cellulaire de l'équipier :

Annexe 5

Une fois approuvé, le formulaire d'attestation à remplir avant l'événement pourra être trouvé ici :

- (Annexe 6) Une fois approuvé, le formulaire d'attestation quotidien pourra être trouvé ici :